

Après les conditions estivales du mois de mai, cela surprend de repasser sous la barre des 5°C le matin. Les températures de cette première décade sont même légèrement déficitaires malgré le pic approchant les 30°C le 2 juin. Mais le sujet c'est bien sûr la sécheresse qui s'installe progressivement avec de rares averses limitées de ci de là.

Sur blé, le remplissage des grains est en cours, et tout est encore possible sur les parcelles bien implantées en bonnes terres si la pluie revient. Ces parcelles qui présentent par ailleurs souvent de bonnes fertilités épis et des structures de végétation claires et courtes sont économes en eau et avec des variétés modernes on est souvent surpris de ce qu'elles arrivent à faire. A l'inverse dans les parcelles difficilement implantées, gorgées d'eau en hiver, et en terres séchantes, même de bons PMG hypothétiques ne rattraperons pas totalement.

BLE

Fin des fongicides

Les blés sont au moins au stade début formation des grains, et les plus avancés au stade grains pâteux. Les protections fongicides sont terminées.

La situation sanitaire reste globalement très favorable. Dans les parcelles les plus malades la septoriose ne commence à se développer que sur F3, rarement sur F2 et de façon limitée, ce qui n'est pas inquiétant si la parcelle est précoce. Ne pas confondre avec les nombreuses expressions de stress climatique ou de triazoles qui ont tendance à s'accumuler en bout de feuille ce qui peut contribuer à les brûler.

Souvent en conduite intégrée, confirmé par des observations du BSV dans un tiers des parcelles observées, les situations sans maladies sur F1 F2 et F3 ne sont pas rares. Pour les parcelles qui auraient été conduites en impasse raisonnée de fongicides, il n'y a donc pas d'inquiétude particulière si le temps reste peu ou normalement arrosé jusqu'au stade grains pâteux, parfois déjà atteint.

Quelques démarrages de rouille brune

Par contre, des redémarrages parfois assez forts de rouille brune sur les témoins non traités nous rappellent que l'impasse totale de fongicide, ne peut s'envisager qu'au bout d'un processus qui commence dès à présent au moment du choix de la variété.

En terme de conseil, une protection minimale entre 1/3 et une demi dose est donc toujours conseillée pour un minimum de sécurité en post épiaison. En effet, on craint toujours un changement de temps avec un allongement important de la période de remplissage des grains en conditions favorables au redémarrage des maladies. L'impasse totale est donc un pari qui se prend individuellement à la parcelle au stade début épiaison et s'assume individuellement à la parcelle.

Faible pression pucerons à surveiller

Les populations de pucerons arrivées tôt par rapport aux stades, évoluent peu, et les auxiliaires sont désormais bien installés même si la fraîcheur ralenti un peu leur activité.

Les pucerons sont à surveiller jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lait dans les grains, en respectant le seuil d'un épi sur deux colonisé.

Les autres ravageurs, tels que lémas, tordeuses, mineuses, cécidomyies sont anecdotiques à l'échelle du département.

BETTERAVES

Maison de l'agriculture
Rue Frère Gagne – BP 40463
60021 BEAUVAIS Cedex
Tél. 03 44 11 44 11 - Fax. 03 44 11 45 50
accueil@agri60.fr - prenom.nom@agri60.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z
www.chambres-agriculture-picardie.fr

Dans les conditions sèches qui sont à risque, terminer les applications de bore à la dose de 500g/ha dans les parcelles qui arrivent à 70-80% de couverture du sol. La culture a besoin d'environ 1 kg/ha de bore élément, renouveler donc 3 semaines plus tard. En bonne terre, une éventuelle impasse ne s'envisage que sur la base d'une analyse récente, mais l'apport est indispensable en sols calcaires ou ayant reçu un amendement basique important en interculture. Bien vérifier la concentration en Bore élément du produit utilisé.

La pression pucerons diminue et les betteraves développées sont beaucoup moins sensibles aux virus. Suivre désormais l'évolution des pégomyes surtout dans les parcelles qui souffrent déjà des conditions sèches et/ou des levées tardives.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 9 juin 2020 (BSV G.C. N°17), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Légrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.